

ARRÊTÉ

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

ARRÊTE

Article unique :

Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type chargé-e d'opérations immobilières, ouvert au titre de l'affectataire rectorat d'Amiens, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 19 mai 2022

Raphaël MULLER

**Annexe de l'arrêté DEC-2022-074 portant nomination du jury d'admission
pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études,
branche d'activité professionnelle G
(patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention),
emploi-type chargé-e d'opérations immobilières
SESSION 2022**

Présidente

Nathalie PETITPRÈZ
Ingénieure en chef des travaux publics de l'État

Région académique des Hauts-de-France

Experts

Raphaël LETOMBE
Ingénieur d'études hors classe

Université d'Artois (62)

José CABARET
Ingénieur d'études hors classe

Université de Lille (59)

Membres de jury

Sébastien HOLLE
Attaché principal d'administration de l'État

CROUS d'Amiens (80)

Élodie MARQUIS
Ingénieure de recherche hors classe

CROUS de Lille (59)

Sabine THERAGE
Attachée d'administration de l'État

CROUS de Lille (59)